

## Tejiendo Solidaridad

### « Plaidoyer pour le respect des droits fondamentaux en Colombie »

Lettre circulaire N° 2

Février 2018

#### Jota pa nubenajü pa taja kuene jawalia

Accompagnement des communautés indigènes à La Primavera, Vichada



Photo de Yina Avella, « Asentamiento El Trompillo-Veracruz », La Primavera, Vichada, 2017.

Dans le cadre de ma lettre circulaire du mois de juin, je vous ai parlé de ma première visite de travail auprès des communautés indigènes des quatre réserves de la municipalité de La Primavera, dans le département de Vichada. Suite à cette visite d'accompagnement ponctuelle à l'occasion de la constitution d'une association regroupant les communautés des quatre réserves indigènes de La Primavera, l'équipe de « Tierras y territorios » de la Corporacion Claretiana NPB, l'avocat et moi-même, sommes partis à plusieurs reprises afin de travailler au renforcement organisationnel des communautés ainsi que la mise en œuvre d'ateliers de formation sur les droits fondamentaux des indigènes. Le but était ici de continuer à apporter notre soutien aux communautés pour la construction d'un processus fort de revendications de leurs droits et de leur autonomie. Aussi, avons-nous contribué à organiser la première « Audiencia de rendición de cuentas por el acceso a los derechos de los pueblos indígenas de La Primavera-Vichada » (Audience de responsabilisation pour l'accès aux droits des peuples indigènes de La Primavera-Vichada). Il s'agit d'un mécanisme que les peuples indigènes peuvent actionner afin de demander aux différentes institutions de l'Etat de montrer les démarches effectuées pour garantir le respect des droits fondamentaux de ces communautés. Les institutions convoquées, au niveau national,

départemental et local, sont légalement tenues d'envoyer des fonctionnaires compétents dans les domaines suivants : l'éducation, la santé, les droits des victimes du conflit, le droit à la terre, les aides financières de l'Etat destinées aux réserves indigènes, entre autres. Sur le terrain, dans certaines réserves indigènes, il n'existe cependant pas d'installations adéquates pour la scolarisation des enfants et ils doivent être envoyés en internat loin de leurs maisons. Il n'existe pas non plus de réels projets économiques permettant de favoriser une certaine autonomie et une réelle souveraineté alimentaire. A l'heure actuelle, la majorité de ces personnes vivent dans la misère et manquent de nourriture. Certaines communautés ont été déplacées de force de leur territoire ancestral et se retrouvent aujourd'hui confinés dans des espaces situés à la périphérie de La Primavera.



Photo de Yina Avella, « Asentamiento El Trompillo-Veracruz », La Primavera, Vichada, 2017.

Faute de mieux, les communautés indigènes sont contraintes de recourir à ce type de mécanismes qui, vu le non respect de leurs droits par les institutions étatiques et l'absence de réponse aux nombreuses pétitions déposées par les leaders, constitue l'unique possibilité de demander publiquement des comptes à l'Etat. Ces procédures sont évaluées par d'autres institutions, des mouvements sociaux et différents ONG, qui agissent comme des organes de surveillance en matière de droits humains. Le résultat de ce grand « appel » à

rendre des comptes a été que la plupart des institutions de l'Etat, au niveau national, n'ont pas répondu et n'ont pas envoyé de fonctionnaires à cette journée si importante pour les quelque 300 indigènes s'étant déplacés depuis leur territoire en moto, à pied, en tracteur, ou encore en camion, afin d'y entendre les fonctionnaires. Cela étant, les représentants des institutions au niveau local et départemental ont assisté à la réunion, sans pour autant apporter de réponses aux questions, préalablement déposées, par les communautés. Cette manière de faire met en lumière le fait que la situation marginale et les nombreuses

difficultés rencontrées par les communautés indigènes ne sont manifestement pas une priorité pour l'Etat colombien. Néanmoins, cela a été une première expérience de revendication des droits de ces communautés au niveau national et local et le message est passé « jota pa nubenajü pa taja kuene jawalia » (nous sommes ici pour nos droits, en langue sikuani). Leur voix a résonné haut et fort, ils se sont sentis sûrs d'eux-mêmes et ont transmis leurs doléances aux différents représentants des institutions. C'est un premier grand pas quant bien même il reste encore beaucoup de travail à accomplir.

## Une année après : la lutte pour la terre continue au Porvenir

Accompagnement des communautés paysanne et indigène de El Porvenir, Puerto Gaitán-Meta



Photo de Yina Avella, El Porvenir, Puerto Gaitán, Meta, 2017.

Une année après la publication de l'arrêt de la Cour constitutionnelle de Colombie, octroyant de manière « prioritaire » des terres d'El Porvenir aux paysans qui habitent ce territoire depuis plus de 50 ans et aux indigènes qui sont retournés sur leur territoire ancestral dès 2015, force est de constater que rien n'a été entrepris au niveau administratif pour rendre de manière effective les titres de propriété aux personnes concernées. (Voir notamment mon article « Todo esta (por)venir » rédigé dans la lettre circulaire n° 1). Ainsi, le conflit pour la terre du Porvenir semble loin d'être terminé.

Au courant du mois d'octobre, nous avons aidé à organiser, en coordination avec l'Espace de coopération pour la paix, le voyage d'une commission composée de personnes travaillant dans cinq organisations internationales oeuvrant pour les droits humains en Colombie. Elles ont effectuées une visite dans le but de réaliser un travail de plaidoyer dans le département du Meta. Elles étaient chargées d'observer la situation en matière de droits humains et de sécurité des paysans et des indigènes d'El Porvenir, mais

aussi des victimes du massacre de Mapiripan et finalement des ex-combattants des FARC-EP situés à Mesetas.

Suite aux investigations menées à El Porvenir, le constat était accablant. Ainsi, rien n'avait été entrepris pour garantir le respect des droits fondamentaux des paysans et des indigènes, conformément à l'arrêt de la Cour Constitutionnelle. Seul le recensement de la population du territoire en question avait commencé. Laborieux dans sa mise en œuvre, ce dernier comportait plusieurs vices de forme. Suite à l'intervention des ONG ayant accompagné la visite et le travail de plaidoyer réalisé par la Corporación Claretiana auprès de plusieurs institutions, le recensement a été annulé et un nouveau a débuté il y a quelques semaines.



Photo de Yina Avella, « Asentamiento indígena del Porvenir », Puerto Gaitán, Meta. 2017.

En ce qui concerne le droit à la terre des communautés, le constat est identique. La récupération effective des terres n'a pas eu lieu et les paysans et les indigènes attendent encore la légalisation de la possession de leurs terres.

## La lutte pour le retour aux terres ancestrales

Soutien et accompagnement socio-juridique aux communautés indigènes de La Primavera, Vichada



Photo de Yina Avella, Doña Juana María, "Asentamiento El Trompillo-Veracruz", La Primavera, Vichada, 2017.

Plusieurs voyages ont été effectués par l'équipe socio-juridique, à laquelle j'appartiens, afin de compiler les histoires permettant la reconstruction du récit historique des populations indigènes. Ce travail s'avère nécessaire pour renforcer leur identité, démontrer la légitimité ancestrale de leur présence sur des territoires d'où ils ont été expulsés en 1995 et en 2010. Ce récit historique ainsi que certains documents sont d'une importance particulière pour le travail juridique que nous sommes en train de réaliser. En effet, cette documentation constitue la base du document juridique que nous préparons pour demander à l'Agence Nationale des terres (ANT) de revoir et d'annuler la décision relative aux adjudications de terres octroyées à des personnes venant d'autres régions du pays. Ces dernières, en possession de terres qui appartenaient autrefois aux populations indigènes, les ont par la suite vendus à un seul homme. Par le biais de stratégies juridiques illégales, ce seul propriétaire terrien a conservé en sa possession plus de 16'000 hectares. Ainsi, nous accompagnons ces deux communautés déplacées composées des ethnies Sikuaní, Kuiba et Kubeo qui se retrouvent aujourd'hui dispersées dans plusieurs régions de l'Orénoque. Après avoir vécu pendant des décennies sur un territoire où elles étaient libres de cultiver du manioc,

du maïs, et où la chasse des animaux sauvages ainsi que la cueillette des fruits leur garantissaient l'accès à des moyens de subsistance, ils se retrouvent aujourd'hui en grande majorité confinés dans des quartiers misérables de la municipalité de La Primavera. Nombreux sont ceux qui ont pris la route du Casanare ou encore du Venezuela. Notre action consiste dès lors à assurer un accompagnement social et juridique dans le but de rendre possible le retour des membres de la communauté, comme Dona Juana Maria, sur la terre de leurs ancêtres.



Photo prise par l'un des petits-enfants de Doña Juana María, "Asentamiento El Trompillo-Veracruz", La Primavera, Vichada, 2017.

## Accompagnement aux ex-combattants des FARC-EP

---

Avec cette rubrique, qui figurera dans chacune de mes lettres circulaires, mon intention est de vous révéler l'histoire de vie, un rêve ou l'ambition d'une personne ayant appartenu à la guérilla la plus ancienne de la Colombie, FARC-EP (Forces armées révolutionnaires de la Colombie-Armé du peuple).

Un grand nombre des ex-combattants de la guérilla sont des jeunes de moins de 35 ans. Les programmes de réinsertion et de formation prévus dans l'Accord de paix de la Havane sont ainsi essentiels en vue de leur réinsertion. Ces programmes prévoient des procédures de validation pour celles et ceux qui n'ont pas fini l'école secondaire ainsi que certaines formations professionnelles techniques. Ce travail de formation et d'accompagnement devrait intégrer des professionnels de divers domaines afin de garantir, durant cette phase de « transition », une réelle intégration de ces personnes à la vie civile et citoyenne.

### ESEQUIEL

a 27 ans et est originaire du nord-ouest du département de Méta. Abandonné par sa mère à l'âge de 8 ans et laissé à la surveillance d'une famille du village, il souhaite devenir médecin, la profession qu'il a exercée ces huit dernières années dans les rangs des FARC-EP. Une ambition difficilement réalisable étant donné qu'il a intégré cette guérilla à l'âge de 12 ans et qu'il n'a jamais terminé l'école secondaire. Toutefois, le gouvernement s'est engagé à offrir des opportunités de formation. Ce témoignage met en lumière la complexité des démarches à venir ainsi que les possibles désillusions quant à la mise en oeuvre de la partie de l'accord concernant la « réintégration » des ex-combattants.

### NAYIBE

a 32 ans. Elle est également originaire d'un village du département de Méta. Cette femme forte de caractère mais néanmoins douce, ne rêve que d'une chose : travailler afin de subvenir aux besoins de sa petite fille de huit mois. Elle est consciente de la difficulté de trouver un emploi avec un curriculum vitae et une histoire de vie comme les siens. Deux ans auparavant, elle avait déjà souhaité réintégrer la vie civile, en vain. Après avoir cherché un emploi durant un an, elle s'est retrouvée confrontée à la dure réalité d'une société discriminante. "Le gouvernement ne veut pas qu'on participe" affirme-t-elle. Aujourd'hui, elle attend de ce dernier qu'il résolve ses problèmes juridiques et qu'il entame un processus de "nettoyage" des curriculums afin que les ex-combattants démobilisés se voient offrir de réelles opportunités professionnelles. Son histoire reflète également un manque de sensibilisation flagrant de la population colombienne.



## Comment agir avec moi depuis la Suisse ?

---

### En s'informant...

En me suivant sur la page Facebook :  
« Tejiendo Solidaridad »...

En vous inscrivant dans mon groupe de soutien afin de recevoir les informations sur les avancements de mon projet par le biais de mes lettres circulaires...

En me contactant par mail [yina.avella@outlook.fr](mailto:yina.avella@outlook.fr)

ET AUSSI

**En venant assister à mes soirées-débats durant le mois d'avril en Suisse afin d'apprendre encore plus sur mon projet et le travail des droits humains en Colombie actuellement.**



### En faisant un don...

Sans vous ce travail ne serait pas possible !  
Chaque don compte ! Et il est directement affecté à mon projet.

Merci d'avance pour votre générosité !

### Par bulletin de versement ou e-banking :

COMUNDO  
Kreuzbuchstrasse 44  
6006 Luzern  
17-1480-9  
IBAN : CH89 0900 0000 1700 1480 9  
Mention de mon projet : Yina Avella – Tejiendo Solidaridad

### Don online sur le site internet de COMUNDO :

[http://comundo.org/fr/je\\_donne/formulaire\\_de\\_dons\\_en\\_ligne.cfm](http://comundo.org/fr/je_donne/formulaire_de_dons_en_ligne.cfm)

**Contact de COMUNDO à Fribourg :**  
**COMUNDO Suisse romande**  
**Rue des Alpes 44 1700 Fribourg**  
**+41 (0)58 854 12 40**  
[fribourg@comundo.org](mailto:fribourg@comundo.org)  
[www.comundo.org/fr](http://www.comundo.org/fr)

Suivez COMUNDO sur les réseaux sociaux



COMUNDO est l'organisation leader suisse de coopération au développement par l'échange de personne. Elle possède trois bureaux en Suisse, à Fribourg, Lucerne et Bellinzone ainsi qu'une antenne en Allemagne (Rottweil). Actuellement, une centaine de coopér-acteurs/actrices sont engagé-e-s avec COMUNDO en Afrique (Zambie et Kenya), en Amérique Latine (Bolivie, Pérou, Nicaragua et Colombie) et en Asie (Philippines). Au Sud, COMUNDO se concentre sur l'échange de compétences et d'expériences entre des professionnels suisses qualifiés et des organisations partenaires locales grâce à des affectations de longue durée. En suisse, COMUNDO mène un travail d'information pour encourager la société civile à agir de manière plus responsable et à s'engager pour plus de justice sociale